

## ■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

# Un village 3 étoiles !

**L**e mercredi 9 mai, la commune de La Croisille-sur-Briance s'est vue remettre officiellement le label étoilé, des mains de Michel Deromme, représentant de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement (ANPCEN).

Trois étoiles vont ainsi maintenant figurer sur les panneaux d'entrée du village, témoignant des actions menées par la commune et toute son équipe en faveur de l'environnement au cours

de ces dernières années. Ces actions sont nombreuses et il en sera question plus en détail dans le bulletin municipal qui sera publié très prochainement.

"Notre environnement est précieux, mais fragile, et la première façon de le protéger consiste à le respecter à l'échelle individuelle, au quotidien, grâce à des gestes simples. À une échelle plus large, il s'agit pour la municipalité d'être vigilante et de prendre des initiatives qui vont toutes dans le même



sens : veiller au bien-être de notre flore, de notre faune et des paysages qui font que nous aimons vivre ici. Autre-

ment dit : notre cadre de vie collectif" s'enthousiasme le maire de la commune Jean-Gérard Didierre.

## ■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

# Une exposition de mobylettes et de solex à voir

**L**es mobylettes et les solex "vintages" seront à l'honneur pour l'exposition de la troisième journée de la MobyLETTE de La Croisille-sur-Briance le dimanche 20 mai toute la journée à la petite salle des fêtes.

Mais pas de "néo-rétro" ici, car ce sont des authentiques modèles construits dans les années d'après-guerre et jusqu'au milieu des années 70 qui sont à redécouvrir ici avec des nombreuses restaurations de qualité pour une bonne part due à Jacques de La Croisille et à

Petit Jean de Sussac !

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas car pour cette troisième édition,



la « meulemania » de La Croisille est en passe de devenir le rendez-vous régional incontournable des

amoureux de la mobylette, du solex ou du scooter d'antan.

Le matin vous trouverez sur place à la salle des fêtes en plus de l'exposition de ces machines parfaitement restaurées, une bourse aux pièces détachées, et de la restauration sur place avec repas le midi, et, pour le plaisir, une petite virée le matin autour de La Croisille avant la grande et désormais célèbre « Meulemania » de l'après-midi ou, cette année, plus de 150 participants sont attendus.

## ■ NEUVIC-ENTIER

# 73 ans après, le souvenir demeure



La commémoration de la fin de la guerre de 14-18 a eu lieu le 8 mai dernier au monument aux morts de Neuvic-Entier autour du maire et des représentants des anciens combattants.

## ■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

# Un 8 mai sous le signe

**L**a commémoration du 8 mai 1945 à La Croisille-sur-Briance a eu lieu avec une importante présence de Crozillauds et aussi des corps constitués des pompiers et de la gendarmerie et du conseiller départemental Thierry Lafarge.

En ce qui concerne le désastre humanitaire qui accompagne les migrations humaines, le maire Jean-Gérard Didierre profita de cette cérémonie pour rappeler que

"l'hospitalité n'est pas de morale ni de philosophie mais une urgence de l'humanité d'ouvrir nos cœurs" et termina



à 21h et dimanche à 17h. Inscriptions à l'école passer en mairie pour petite section.

## ■ NEUVIC-ENTIER

**Agence postale.** Elle sera ouverte à 12 h et de 13 h 30 à 14 h.

## ■ SAINT-MÉAUME

**La Joie de Vivre.** Le dimanche 10 mai à La Croisille un voyage en Charente. Rendez-vous à Méard à 7h15. Les personnes intéressées téléphoner aux : 05 55 71 41 87 39 (La Croisille). Le voyage : sur base de 400 euros ; sur base de 500 euros. Samedi 11 mai à 14h, dimanche 12 mai à 10h.

## ■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

**Conseillers départementaux.** Le dimanche 10 mai à La Croisille-sur-Briance de 9 h 30 à 10 h 30. Le désirant.

**Mairie.** Ouverture le mardi et vendredi de 13h à 17h.

## ■ SUSSAC

**Cadastre.** Les propriétaires de biens ruraux de la commune de Sussac afin de procéder aux opérations de cadastre et à terme à jour du plan cadastral.

## ■ MASLÉON

**ACCA.** L'Assemblée Générale de la commune de Masléon le dimanche 10 mai à 19 h 30, place de la mairie. L'année écoulée, Rendement des comptes. **Permanences du Maire.** Le dimanche 10 mai permanence en mairie de 10h à 12h.